

Fédération des Sociétés Savantes de Franche-Comté
20, rue Chifflet
25000 Besançon

Assemblée générale du 2 février 2023

Présents : Mmes Evelyne Boilaux, Claude-Isabelle Brelot, Nicole Brocard, Françoise Galliou, Michelle Marchal, Doria Muraccioli, Danielle Pingué, MM. Philippe Bailliart, André Bouvard, Claude Chatrenet, Dominique Chevreux, Paul Delsalle, Jean-Claude Duverget, André Ferrer, Alain Mercier, Jean-Marie Pinel. Absents excusés : MM. Jean-Louis Clade, Jacky Theurot.

Sociétés représentées : SALSA Vesoul, Les Jacobins Poligny, Franche-Bourgogne, Société d'émulation du Doubs, Société d'émulation du Jura, Société d'émulation de Montbéliard, SHAARL Lure, Renaissance du Vieux Besançon, Amis des Musées et de la Bibliothèque de Besançon, Centre d'Entraide Généalogique de Franche-Comté, Folklore Comtois.

Après plusieurs années d'interruption dues à la crise sanitaire puis à la maladie et au décès du président en exercice, l'Assemblée générale de la Fédération des Sociétés Savantes de Franche-Comté, a pu se réunir le 2 février 2023 à 15 heures à Besançon au 20 rue Chifflet.

Avant la crise Covid, la Fédération comptait vingt-quatre sociétés affiliées. Pendant cette période, il n'a pas été fait d'appel à cotisation. **Pour l'année 2023, la Fédération demande à ses sociétés adhérentes une cotisation de 25€** par chèque à l'ordre de la Fédération des Sociétés savantes de Franche-Comté, à envoyer au nouveau trésorier M. Claude Chatrenet 1A, rue de Vieilles Perrières 25000 Besançon.

Le colloque de **Poligny et Salins-les-Bains** (document joint), *L'art religieux en Franche-Comté du Moyen-âge à nos jours*, est programmé pour les 16 et 17 juin. L'assemblée a posé quelques questions et suggéré plusieurs solutions concernant les appels à subventions et publication des actes.

Le programme du colloque étant très chargé, il sera demandé aux conférenciers de respecter strictement les 25 minutes imparties. Les textes devront être prêts pour le colloque, ils devront être **remis au plus tard le 30 juin** pour permettre d'éventuelles modifications après leur présentation mais aussi une publication à l'automne. Quelques précisions de présentation seront communiquées aux conférenciers (notes en bas de page, titres sans numérotation...). Les textes seront limités à 60000 signes maximum, illustrations comprises (exemple : une illustration quart de page c'est environ 600 signes à déduire), le volume devrait être compris entre 320 et 384 pages. Le tirage en quadrichromie sera demandé à 400 exemplaires mais pourra être révisé en fonction du nombre de souscriptions et d'éventuelles commandes de la part de nos sociétés adhérentes et de nos partenaires.

Une **souscription** sera lancée au plus tôt et durera jusqu'en septembre, à un prix attractif de 22 €, le prix de vente normal sera de 30 €. Les frais de port sont fixés à 8 € mais pour éviter ces coûts des dépôts seront prévus au siège des sociétés membres de la Fédération qui le désirent et si possible dans les archives départementales.

Les villes de Salins-les-Bains et Poligny nous fournissent gratuitement salles et matériel. Notre budget étant très modeste, des demandes de subventions sont en cours auprès de collectivités (départements, communauté de communes...) d'associations et de sociétés privées régionales. Toute participation financière à cette édition sera bienvenue.

Un nouveau bureau de la Fédération a été élu pour deux ans à compter de ce jour.

Président M. Jacky Theurot
Vice-présidents : Mme Danièle Pingué et M. André Bouvard
Secrétaire général : M. André Ferrer
Secrétaire adjointe Mme Françoise Galliou
Trésorier M. Claude Chatrenet
Trésorier adjoint M. Jean-Claude Duverget

Bilan financier au 31/12/2022

Du fait des circonstances, de 2019 à 2022, il n'y a pas eu d'opérations sur le compte de la Fédération des Sociétés savantes en dehors des frais de tenue des comptes et des intérêts du livret. Le compte est au Crédit mutuel Besançon Beaux arts.

Compte courant 310,99 € - 2,00 € tenue de comptes = 308,99 €
Livret bleu 5226,53 € + intérêts 2022 : 23,67 € = 5250,20 €
Bilan créditeur au 31/12/2022 **5559,19 €**

M. Jean-Louis Clade, trésorier depuis 2002, a démissionné pour convenances personnelles, nous lui donnons quitus de ses comptes qui seront transmis au nouveau trésorier. Nous remercions chaleureusement Jean-Louis Clade pour ce travail effectué avec sérieux et compétence depuis vingt ans.

Budget 2023

Dépenses

Frais de colloque. Divers restant à charge : 1559,19 €
Edition des actes du colloque :
 Graphisme 2000 €
 Frais d'impression 12000 €
Total **15559,19 €**

Recettes

Excédent d'exploitation : 5559,19 €
Subventions attendues 7500 €
Subvention déjà promise 1000 €
Souscriptions 1500 €
Total **15559,19 €**

Veillez agréer nos salutations très cordiales.

Au nom du bureau. André Ferrer